

CONFÉRENCE DES ORDINAIRES DE SUISSE ALÉMANIQUE DOK

La DOK s'occupe des questions ecclésiastiques qui concernent la Suisse alémanique. Pour ce faire, elle se conforme aux directives de la CES, dont elle mène à bien les mandats. Elle vise à adopter une approche et des solutions communes. Elle s'efforce de trouver un accord sur les lignes fondamentales de la pastorale dans les diocèses germanophones de Bâle, Coire et Saint-Gall et dans les régions germanophones de tous les diocèses. Elle réfléchit régulière-ment au développement futur de la pastorale, de la formation de base et de la formation continue du personnel pastoral. La DOK se réunit quatre fois par an pour une séance d'une journée au centre paroissial St. Josef, à Zurich.

Membres

Guido Scherrer, vicaire général du diocèse de Saint-Gall, président

Mgr. Dr. Felix Gmür, évêque de Bâle, vice-président

Mgr. Markus Büchel, évêque de Saint-Gall

Mgr. Dr. Joseph Maria Bonnemain, évêque de Coire (à partir de mars)

Mgr. Peter Bürcher, administrateur apostolique du diocèse de Coire (jusqu'en mars)

Mgr. Dr. Urban Federer, abbé d'Einsiedeln

Mgr. Dr. Marian Eleganti,

évêque auxiliaire de Coire (jusqu'en mars)

Mgr. Alain de Raemy, évêque auxiliaire et vicaire général du diocèse de Lausanne-Genève-Fribourg

Martin Grichting, délégué de l'administrateur apostolique du diocèse de Coire (jusqu'en mars)

Richard Lehner, vicaire général du diocèse de Sion Marianne Pohl-Henzen, déléguée épiscopale de la région diocésaine de Fribourg alémanique (depuis novembre) Markus Thürig, vicaire général du diocèse de Bâle Jürg Stuker, vicaire général du diocèse de Coire (depuis août) Luis Varandas, vicaire général du diocèse de Coire (depuis août)

Hanspeter Wasmer, vicaire épiscopal du diocèse de Bâle

Membres spéciaux

Avec voix consultative et participation facultative : **Dr. Erwin Tanner,** secrétaire général de la CES

Gestion des affaires/secrétaire de séance : Monika Bieri, licenciée en théologie

Activités

La première réunion de la DOK de l'année a eu lieu sous forme de vidéoconférence, alors que les suivantes ont pu se dérouler comme d'habitude à Saint-Joseph avec une participation personnelle. Lors de sa deuxième séance de l'année, la DOK a pris congé des membres suivants de l'évêché de Coire et les a remerciés : l'évêque Peter Bürcher, l'évêque auxiliaire Marian Eleganti et le vicaire général Martin Grichting. Elle a ensuite souhaité la bienvenue aux nou-veaux membres : Mgr Joseph Maria Bonnemain, le vicaire général Luis Varandas (région diocésaine de Zurich/Glaris) et le vicaire général Jörg Stuker (région diocésaine des Grisons). Les élections du comité et de la présidence ont été rattrapées en 2021 ; jusqu'à l'élection d'un nouvel évêque de Coire, elles n'avaient eu lieu qu'à titre intérimaire. Le président, le vicaire général Guido Scherrer, ainsi que le vice-président, l'évêque Felix Gmür, ont

été con-firmés dans leurs fonctions pour le reste du mandat jusqu'en 2022. Jürg Stuker a été également élu membre du comité. Charles Morerod a nommé en outre Marianne Pohl-Henzen, déléguée épiscopale du diocèse de LGF pour le Fribourg alémanique, à la DOK. Une bienvenue officielle lui sera adressée au cours de la nouvelle année, étant donné qu'elle n'a pas pu participer à la première réunion après sa nomination.

Cette année, la DOK s'est concentrée sur plusieurs thèmes liés à l'éducation :

Des délibérations se sont avérées nécessaires au sujet de la classification et de l'accueil de l'Institut im Reusshaus, qui a été inauguré solennellement le 17 septembre 2021. L'Institut se fonde sur une initiative d'un groupe privé inspiré par la visite du St Mellitus College à Londres. La DOK a pris la décision d'offrir à l'initiative œcuménique de la Reusshaus, axée sur la mission et la pluralité, la possibilité d'ouvrir, par le biais d'une phase d'expérimentation, une nouvelle voie dans le paysage de la formation ecclésiale; cette phase est prévue pour cinq ans à partir de septembre 2021. Pour ce faire, la DOK charge son conseil de formation d'élaborer les bases d'une évaluation annuelle de la formation et de clarifier les questions en suspens, en collaboration avec la commission d'assurance qualité et la direction de l'institut.

D'une manière générale, la DOK a constaté que beaucoup de choses sont en train de bouger dans le domaine de l'éducation. Il convient de mentionner en particulier la décision de la DOK de s'en tenir au modèle existant de ForModula, un système de formation unifié et qua-lifié dans le domaine de la catéchèse et des activités jeunesse créé au prix d'importants ef-forts. Malgré les difficultés rencontrées dans certains cantons et régions de Suisse aléma-nique dans le domaine de la formation catéchétique et l'émergence d'offres en dehors de

ce système, la DOK reste convaincue de son potentiel et voit l'utilité d'une formation dont la responsabilité est partagée lors de l'engagement de personnel catéchétique. Le conseil de formation a pris connaissance des demandes adressées à ForModula et une révision du mo-dule de catéchèse a déjà été lancée.

En collaboration avec l'Institut de formation théologique et pastorale de Suisse alémanique TBI et les responsables de filières de formation compétents, la DOK, dans une lettre aux pa-roisses, atteste son soutien aux offres de formation de base et de formation continue pour ForModula, la filière de formation Animation jeunesse en milieu ecclésial. L'objectif est de promouvoir une formation adéquate du personnel pour l'animation jeunesse.

Lors d'un échange avec une délégation du Conseil de formation, Jörg Schwaratzki, directeur, et David Wakefield, spécialiste du travail de formation au sein de l'Église, ont présenté à la DOK les possibilités actuelles de formation pour les professions ecclésiales, soulignant les lacunes structurelles. À cet effet, la DOK a pris les décisions suivantes : elle charge le conseil de formation de structurer et de regrouper une analyse approfondie du développement du champ professionnel dans le domaine des activités d'aumônerie et d'élaborer des proposi-tions de mise en œuvre. En outre, la DOK charge le Conseil de formation d'examiner de manière approfondie l'orientation du cursus de théologie du TBI, qui doit être révisé, vers la formation professionnelle ecclésiale.

Dans le domaine de la formation en musique d'église, il manquait jusqu'à présent un règlement-cadre uniforme pour la formation à temps partiel en musique d'église (Kirchenmusik C). Dans le but d'améliorer la qualité liturgique et musicale, la DOK a chargé l'Institut de liturgie d'élaborer un règlement-cadre pour la Suisse alémanique. L'avenir du chant liturgique était un autre thème prioritaire pour 2021, qui avait déjà été préexploré l'année précédente par le groupe de travail « Chance Kirchengesang ».

Selon le sondage « Chance Kirchengesang », que l'Institut suisse de sociologie pastorale a mené à bien mi-juin 2020, le chant liturgique du futur devrait contribuer davantage au déve-loppement de l'Église. Un groupe de travail dirigé par l'abbé Urban Federer a élaboré un scénario possible avec différents paquets de mesures. Une autre audition avec un large éventail de participants des domaines de la liturgie, de la musique d'église, de la pastorale, de la catéchèse, de la jeunesse et de l'œcuménisme a donné des informations plus détaillées sur l'orientation du projet. Les ensembles de mesures montrent qu'un éventail de produits avec un répertoire de base concentré, des modules supplémentaires sélectionnables et des outils numériques est le plus susceptible de répondre à l'évolution des besoins. L'ensemble du projet est en cours sous le nom de KG_neu. On peut, on doit même, chemin faisant, faire sciemment des expériences. Cela suppose la volonté de nombreux participants de s'impliquer dans le processus de développement en apportant leur expérience locale.

Lors de sa séance du 31 août 2021, la Conférence des ordinaires de Suisse alémanique (DOK) s'est informée sur les paquets de mesures élaborés dans le cadre du projet « Chance Kirchengesang » et les fait siens pour le développement du chant d'église en Suisse alémanique. La DOK a chargé le groupe de travail responsable, sous la direction de l'abbé Urban Federer, d'élaborer des planifications concrètes de projets et de coûts jusqu'en novembre 2022.